

CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 7/04/2008

Date de convocation : 31/03/2008

Date d'affichage : 31/03/2008

L'an deux mil huit, le sept avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Jeannine ALNET et Edith PATY, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HEBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZE, **Lionel CHAINON**, Yann LEBOURG.

Monsieur Georges GUENET a donné pouvoir à Monsieur Joël LELARGE, et Monsieur Jean JACQUES à Madame Jeannine ALNET.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

Ordre du jour :

1. Budgets 2008 :

- commune
- assainissement des eaux usées
- C.C.A.S

2. Questions diverses

1) Budgets 2008

A- Budget commune

Résultat 2007 reporté	78 932
Fonctionnement :	
- dépenses et recettes	260 710
Investissement :	
- dépenses et recettes	219 539

Les contributions directes sont augmentées de 2%, ce qui donne pour les taux :

Taux d'habitation	5,04	base = 324 800
Foncier bâti	15,97	base = 242 900
Foncier non bâti	41,24	base = 29 500
Taxe professionnelle	6,82	base = 162 200

Le budget est voté à l'unanimité.

Concernant l'investissement, le Conseil valide la somme de 2 018 € prévue pour l'ordinateur portable mairie mais demande à étudier le devis fourni par Caux Formatique pour mettre en réseau le matériel fourni avec le matériel existant.

B- Budget assainissement

Résultat 2007 reporté	27 397
Exploitation :	
- dépenses et recettes	45 397
Investissement :	
- dépenses et recettes	106 075

Le budget est voté à l'unanimité.

C- Budget C.C.A.S

Résultat 2007 reporté	1 724
Fonctionnement :	
- dépenses et recettes	2 374

Le budget est voté à l'unanimité des membres présents.

2) Questions diverses

Association pour le Jura

Monsieur LELARGE fait part de la demande de subvention faite par l'association pour les enfants de CM1 et CM2 (400€).

Le Conseil veut vérifier le nombre d'enfants de Vitot participant à ce voyage. La réserve de subventions étant prévue à 120€, il ne souhaite pas aller au-delà mais plutôt aider, par le biais du C.C.A.S, une famille qui en aurait besoin.

Assainissement

La 3^{ème} tranche devant se faire cette année, Monsieur LEBOURG demande jusqu'où l'entreprise exécute les travaux. Monsieur LELARGE précise que ceux-ci en aucun cas ne peuvent être faits à l'intérieur d'une propriété, la compétence de la commune s'arrêtant en limite de celle-ci par la pose de la boîte individuelle de branchement.

D'après les études, 40 maisons resteront en autonome. Les installations ont été vérifiées et 5 détectées comme polluantes. Sur ces cinq, 2 propriétaires ont accepté de faire les travaux nécessaires et seront subventionnés à 70%.

Urbanisme

Monsieur TOUZE présente deux demandes de permis de construire :

- rue du Moulin Prieur : projet de maisons jumelées pour du locatif (Monsieur GONCALVES)

D'après le PLU, il est nécessaire de prévoir 3 stationnements de voitures par logement (25m² chacun) et la barrière en retrait de 3 mètres.

Ceci n'étant pas respecté, le Conseil émet un avis défavorable par rapport à l'implantation (article 12 de la zone UA du PLU).

- rue de la Fosse au Loup : projet d'un pavillon pour deux logements dans la dernière parcelle du lotissement Vallet

Le Conseil donne un avis défavorable car le projet n'est pas conforme à l'arrêté de lotissement qui prévoit un pavillon pour un logement. De plus, le manque de place pour le stationnement est évident.

Monsieur TOUZE fait également part des résultats de sa tournée réalisée avec Monsieur LEBOURG samedi 5 avril :

- piquetage devant la propriété de Monsieur JUNIOT
- écoulement des eaux ou chemins à entretenir

Lors de sa réunion à la gendarmerie d'Amfreville-la-Campagne, il a été informé de 11 affaires traitées sur la commune, dont 3 ont été résolues.

Madame ALNET, pour le Syndicat du Buhot, fait part de la baisse du prix du mètre cube d'eau à partir du 1^{er} janvier 2009, par uniformisation du tarif issu des différents syndicats constituant le nouveau syndicat d'eau.

Monsieur LELARGE présente les huit commissions de la Communauté de Communes pour ce mandat et informe le Conseil du nom de chaque vice-président en charge des commissions, ainsi que des adjoints.

La séance est levée à 23h15

Le prochain Conseil Municipal est prévu pour le 28 avril.